



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Environnement-Risques

Arrêté préfectoral relatif à la régulation du Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*) durant la campagne 2016-2017 dans le département des Alpes de Haute-Provence

Synthèse des observations exprimées dans le cadre de la consultation du public

Conformément à la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en oeuvre du principe de participation du public (modifiant le code de l'environnement) aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement, une consultation du public sur le projet d'arrêté a été conduite pendant le délai légal de 21 jours (du 19 octobre au 9 novembre 2016).

Cette consultation faite par la voie électronique sur le site internet de la préfecture des Alpes de Haute-Provence n'a donné lieu à aucune observation.